

“ Le 2 mars, vers 2 heures de l'après-midi, M. DeBoucherville se rendit à Spencer Wood. En arrivant il fut introduit auprès du lieutenant-gouverneur et lui dit “ que d'après le mémoire reçu de lui ce jour-là même, il comprenait qu'il le démettait de sa position de premier ministre.”

“ Le lieutenant-gouverneur lui dit que c'était à lui d'interpréter la lettre. Sur ce, M. DeBoucherville lui remit la lettre qui va suivre comme étant sa réponse.

“ Sans l'ouvrir devant lui, le lieutenant-gouverneur lui fit des observations sur les difficultés où la législation le mettait.

“ M. DeBoucherville lui répondit que, dans sa position actuelle, il croyait ne pas devoir se prononcer sur le sujet. Il salua et partit. Rendu à une petite distance de la maison, il fit retourner la voiture, ayant oublié de demander au lieutenant-gouverneur la permission de donner des explications en chambre. Admis de nouveau en présence du lieutenant-gouverneur, il demanda la permission de donner des explications et de faire connaître les mémoires du lieutenant-gouverneur et les réponses qu'il y avait faites.

“ Le lieutenant-gouverneur lui dit qu'il n'avait aucune objection, et lui demanda alors s'il voulait l'aviser sur le choix de celui qu'il devait appeler. M. DeBoucherville lui répondit qu'il se pensait,—ayant été démis—dans une position différente de celle d'un ministre qui, battu dans la chambre, conservait encore la confiance du souverain ; qu'il avait eu une majorité de vingt-cinq voix dans un des derniers votes ; que, dans ces circonstances, il ne pensait pas pouvoir l'aviser sur ce sujet.

“ Il le quitta alors ; rendu dans l'antichambre, le lieutenant-gouverneur le fit rappeler et lui dit : “ Veuillez retarder les explications jusqu'à lundi.”

“ Voici copie de la lettre que M. DeBoucherville avait remise entre les mains du Lieutenant-Gouverneur, lorsque ce dernier lui dit que c'était à lui d'interpréter son mémoire :

“ QUÉBEC, 2 mars 1878.

“ A Son Excellence le

“ Lieutenant-gouverneur de la province de

“ Québec.

“ EXCELLENCE,—J'ai l'honneur d'accuser réception de votre mémoire, dans lequel vous concluez ne pouvoir me maintenir dans ma position de premier ministre.

“ Il ne me reste d'autre devoir à remplir que de me soumettre au renvoi d'office que Votre Excellence m'a signifié, tout en protestant de mon profond respect pour les droits et privilèges de la couronne, et de mon dévouement aux intérêts de notre province.

“ J'ai l'honneur d'être,

“ De Votre Excellence, etc., etc.,

“ C. B. DEBOUCHERVILLE.”

“ Le 23 janvier 1878, M. DeBoucherville avait envoyé à Son Excellence le lieutenant-gouverneur, alors à la Rivière-Ouelle, la dépêche télégraphique suivante :

“ Pouvez-vous m'envoyer autorisation—résolutions concernant finances ? ”

“ Le lieutenant-gouverneur, le lendemain, 29, télégraphia à M. DeBoucherville :

“ *Blank mailed to-day. If presence necessary, telegraph.—Return Friday.*

“ Les résolutions concernant le chemin de fer du Nord ne furent présentées à la chambre que le 29 janvier, après réception du télégramme du lieutenant-gouverneur disant qu'un blanc-seing avait été envoyé à M. DeBoucherville, en réponse à sa dépêche télégraphique de la veille, demandant : “ Pouvez-vous m'envoyer autorisation—résolutions concernant finances ? ”

“ Le 30 janvier, la première résolution fut rapportée du comité général à la chambre. Le 31, elle fut adoptée pas la chambre